

# Commission géographique Littoral- PACA-Durance 7 février 2019





# Ordre du jour

- **Matin (10h-13h) : Présentation du 11<sup>ème</sup> programme**

- Introduction

- Philippe Vitel, président de la commission géographique
- Martial Saddier, président du comité du bassin Rhône-Méditerranée, député, président de la CLE de l'Arve
- Marie-Françoise BAZERQUE (DREAL)
- Laurent Roy, directeur général de l'agence de l'eau

- Présentation générale du 11<sup>ème</sup> programme (agence de l'eau)

- Approfondissements thématiques (agence de l'eau)

- **Déjeuner-buffet : 13h-14h**

- **Après-midi (14h-16h) : espaces d'information thématiques**  
**me programme**



# Présentation générale du 11<sup>ème</sup> programme



# Film de présentation du 11<sup>ème</sup> programme



**#Vidéo** - En 3 minutes  
Découvrez le 11e programme  
de l'agence de l'eau  
Rhône Méditerranée Corse



# Un budget pour 2019-2024

- **2,64 Milliards d'euros** (440 Millions € par an)
- **Investis sur 6 ans** pour le quart sud-est de la France et la Corse
- **Au bénéfice des maîtres d'ouvrage** (collectivités, industriels, agriculteurs, associations) **qui agissent pour l'eau**



# Les grands enjeux du 11<sup>e</sup> programme Sauvons l'eau

- **AMÉLIORER L'ÉTAT DE NOS EAUX**, par la mise en œuvre des SDAGE et programmes de mesures
- **ADAPTER LES TERRITOIRES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE**  
40 % du montant total des aides pour adapter les territoires aux changements climatiques
- **AIDER LES COLLECTIVITES**, notamment les plus fragiles, à investir au bon niveau en matière d'eau potable et d'assainissement



# Les objectifs stratégiques du 11<sup>e</sup> programme

- **(QUALITÉ)** Améliorer la qualité des eaux
- **(QUANTITÉ)** Economiser et mieux partager la ressource
- **(BIODIVERSITÉ)** Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques
- **(SOLIDARITE ET GESTION DURABLE)** Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

- **(QUALITÉ) Améliorer la qualité des eaux**



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Améliorer la qualité des eaux

### Lutter contre les pollutions domestiques

- Améliorer le traitement des eaux usées là où les **enjeux** « **milieux** » l'exigent
- Améliorer la **collecte des eaux usées** et réduire les pollutions par **temps de pluie**
- Accompagner la **déconnexion des eaux pluviales** pour infiltration ou réutilisation
- **Innover dans les stations** de traitement des eaux usées
- Maintenir un dispositif de **primes pour épuration** incitatif



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Améliorer la qualité des eaux

### Lutter contre les pollutions industrielles

- Réduire **les émissions de micropolluants dans un cadre individuel**, y compris via l'innovation
- Réduire **les rejets toxiques dispersés** en soutenant les actions collectives
- Réduire **la pollution par les macropolluants**, là où c'est prioritaire
- Accompagner les travaux entrepris par les **sites IED** pour anticiper les normes d'émission communautaires sur l'eau
- Accompagner les actions d'**adaptation au changement climatique**, y compris l'innovation



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Améliorer la qualité des eaux

Lutter contre les pollutions agricoles, restaurer les captages dégradés et préserver les ressources stratégiques

- Restaurer durablement la qualité des eaux brutes des **captages prioritaires**
- Préserver les **ressources stratégiques** pour l'eau potable
- Soutenir la conversion à **l'agriculture** biologique et réduire la pollution due aux pesticides au titre d'**Ecophyto II**
- Accompagner l'**expérimentation agricole**
- Accompagner la mise aux normes des exploitations au titre de la **directive nitrates**



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

- **(QUANTITÉ) Economiser et mieux partager la ressource**



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Economiser et mieux partager la ressource

- Dans les secteurs déficitaires, améliorer le **partage de la ressource** en eau pour atteindre l'équilibre quantitatif
- Conditionner le soutien à la réalisation de **plans de gestion de la ressource en eau (PGRE)**
- Poursuivre en priorité l'appui aux projets d'**économies d'eau**
- Privilégier les **solutions innovantes** (réutilisation des eaux usées traitées ...) et les **solutions fondées sur la nature** (désimperméabilisation, zones humides ...)
- Soutenir les projets de **substitution** (transferts et retenues) quand ils sont nécessaires



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

- **(BIODIVERSITÉ) Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques**



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Mettre en œuvre les priorités des programmes de mesures, dans une approche par bassin versant et dans le cadre de la mise en œuvre de la compétence GEMAPI
  - **restaurer le fonctionnement des milieux aquatiques** : agir sur la morphologie, l'hydrologie, la continuité écologique
  - **préserver et restaurer le fonctionnement des zones humides**
- **Restaurer les milieux marins** : lutte contre les pollutions sur le littoral, organisation des mouillages, restauration des habitats, surveillance



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques

- Soutenir la **gestion intégrée**, l'**animation** et l'**éducation** à la préservation des milieux aquatiques
- Encourager les **actions transversales** et la restauration et la préservation des **zones humides jouant un rôle clé pour le changement climatique**
- Contribuer à la **reconquête de la biodiversité** au-delà des milieux aquatiques : restauration des continuités et fonctionnalités écologiques (trame turquoise)



# L'adaptation des territoires au changement climatique

- Des actions complémentaires spécifiques, par appels à projet, pour «**agir plus vite, plus fort** », pour expérimenter
- Une conditionnalité « Changement Climatique » des contrats



# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

- **(SOLIDARITE ET GESTION DURABLE)**  
**Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement**

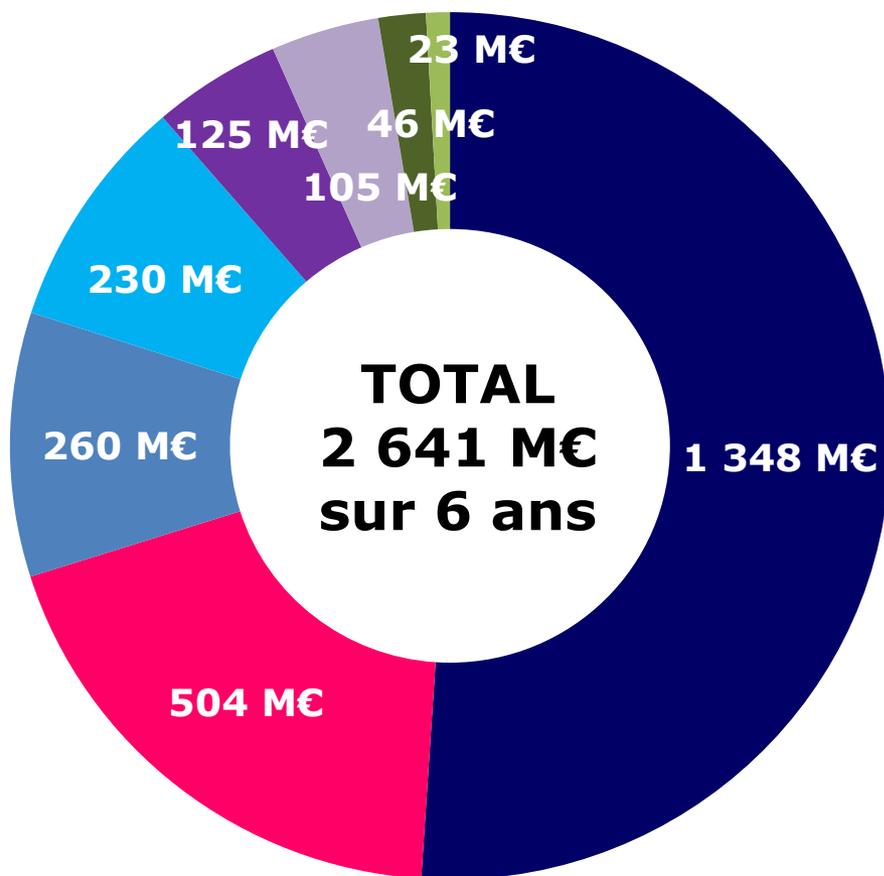


# Les priorités du 11<sup>e</sup> programme

## Soutenir le rattrapage structurel des territoires ruraux défavorisés et la gestion durable des services d'eau et d'assainissement

- Promouvoir et favoriser la **gestion durable** des services publics d'eau et d'assainissement dans le cadre de leur restructuration à l'échelle de gestion supra-communale
- Renforcer l'**animation technique dans le tissu rural**
- Poursuivre, dans les **zones de revitalisation rurale (ZRR)**, un dispositif très volontariste de **rattrapage structurel** au titre de la **solidarité des territoires**

# Le budget par domaine d'intervention



■ **1 348 M€**  
Gérer durablement les services d'eau et d'assainissement et lutter contre la pollution domestique (dont le pluvial)

■ **504 M€**  
Restaurer les rivières, les zones humides et les habitats marins et préserver la biodiversité

■ **260 M€**  
Economiser et partager l'eau

■ **230 M€**  
Lutter contre les pollutions agricoles et préserver les ressources pour l'eau potable (captages)

■ **125 M€**  
Lutter contre les pollutions industrielles

■ **105 M€**  
Améliorer la connaissance et la surveillance

■ **46 M€**  
Renforcer la gouvernance, l'animation et la communication

■ **23 M€**  
Agir à l'international

En complément :

- Dépenses de fonctionnement : 262,3 M€
- Contributions aux opérateurs de l'eau et de la biodiversité : 426 M€
- Restes à payer 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> Programmes : 819,5 M€



# Taux d'aides

## ❖ Jusqu'à 30% d'aides

pour l'accompagnement **réglementaire**,  
**le post-sinistre** et les **aides exceptionnelles**  
**contractuelles**

## ❖ Jusqu'à 50% d'aides

pour les actions relevant des **SDAGE**, des **programmes**  
**de mesures** et de la **gestion durable**

## ❖ Jusqu'à 70% d'aides

**de manière ciblée** sur certaines politiques et/ou  
opérations



# De nouvelles « règles du jeu » pour une action efficace et solidaire

## Les contrats, pour s'engager ensemble

- Pour le portage des priorités de l'Agence selon les territoires ... à la rencontre de celles des partenaires (sans objectif de contractualisation systématique toutefois), possibilité de financements spécifiques
- A destination des territoires ruraux défavorisés (ZRR) pour accélérer le rattrapage structurel
- Des conditions pour une contractualisation efficace : prise en compte du changement climatique, existence d'une vision de bassin versant (contrats grand cycle), engagement des démarches de SAGE nécessaire

## De nouvelles « règles du jeu » pour une action efficace et solidaire

- Une **sélectivité accrue** pour l'attribution des aides, basée sur :
  - la **maturité des projets**
  - le **gain environnemental**
  - le rapport « **coût-efficacité** » des opérations
  - Des critères de gestion durable des services d'eau potable et d'assainissement : **prix minimum de l'eau**, connaissance du patrimoine
  - un **montant plancher des demandes d'aide fixé à 10 000 €** pour optimiser les coûts de gestion
- Une **visibilité accrue des aides de l'agence** sur les opérations, en renforçant les obligations des bénéficiaires en matière de communication.



# La redevance de l'eau : un prélèvement au service des territoires

- **Une fiscalité environnementale prélevée par l'agence de l'eau**, affectée aux actions de préservation de la ressource en eau, des milieux aquatiques et de réduction des pollutions
- **Des taux qui visent à responsabiliser tous les usagers** (particuliers, collectivités, agriculteurs et entreprises)
- **Redevances et aides** : les deux faces d'une même pièce (un outil financier au service de la qualité environnementale de nos territoires)



# Une fiscalité de l'eau plus incitative : les évolutions de redevances

- **Rééquilibrer les montants de redevances entre l'irrigation gravitaire et non gravitaire**
  - augmentation des taux de l'irrigation gravitaire
  - baisse des taux de l'irrigation non gravitaire
  - création d'un zonage spécifique pour l'irrigation gravitaire de montagne
- **Lutter contre les pollutions toxiques**
  - augmentation des taux substances dangereuses pour l'environnement
  - augmentation du taux toxicité aigüe des rejets en mer lointains (Alteo Gardanne)
- **Augmentation de la redevance sur les produits phytosanitaires** (suite Plan biodiversité)



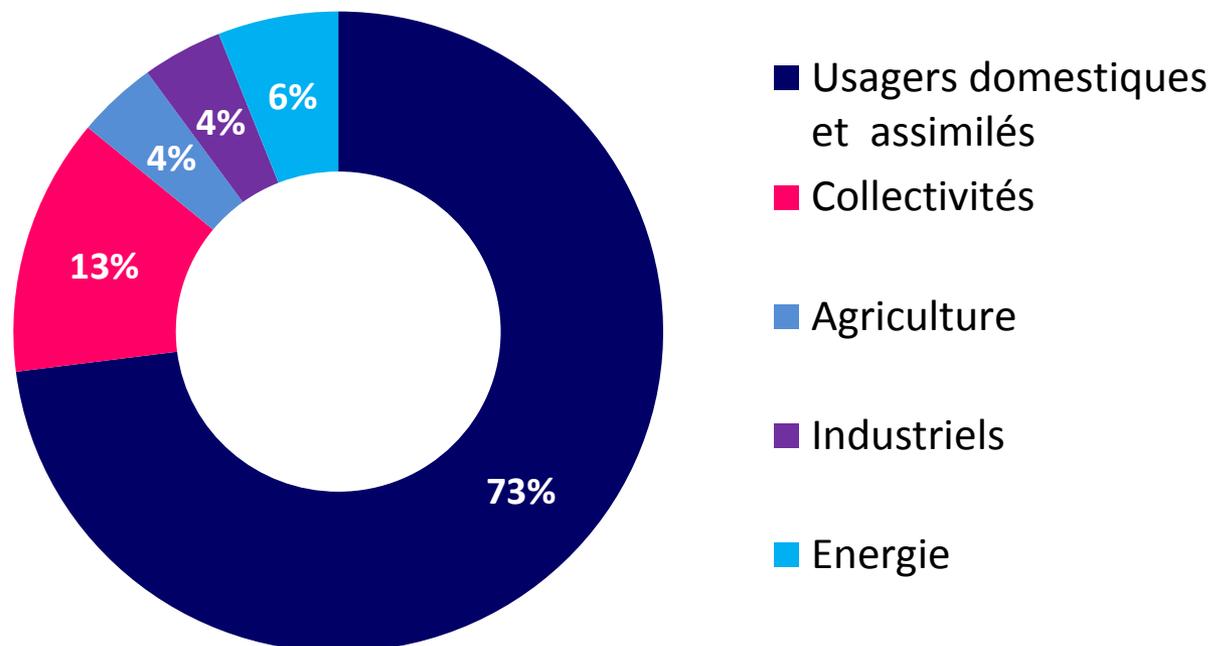
# Une fiscalité de l'eau plus incitative : les évolutions de redevances

- **Simplifier le dispositif des redevances**
  - Suppression des zonages pour les pollutions classiques industrielles, avec baisse des taux
  - fusion des taux eaux superficielles et eaux souterraines pour le refroidissement avec restitution à plus de 99%
- **Diminuer la pression fiscale** sur les usagers domestiques
  - baisse globale du taux pour pollution domestique (Baisse forte en début de programme (2 ct) pour revenir progressivement au montant antérieur à la fin du programme)
  - baisse durable du taux pour collecte domestique et non domestique (baisse du taux unique à 0,15€/m<sup>3</sup>)
- **Suppression de la redevance obstacle**

# Les redevances par catégorie d'acteurs

**Plus de 11 000  
Contribuables**

**Préleveurs,  
pollueurs, tous  
contribuent !**



**Baisse pression fiscale : plus de 50 M€  
par rapport au 10e programme**



# Echanges avec la salle

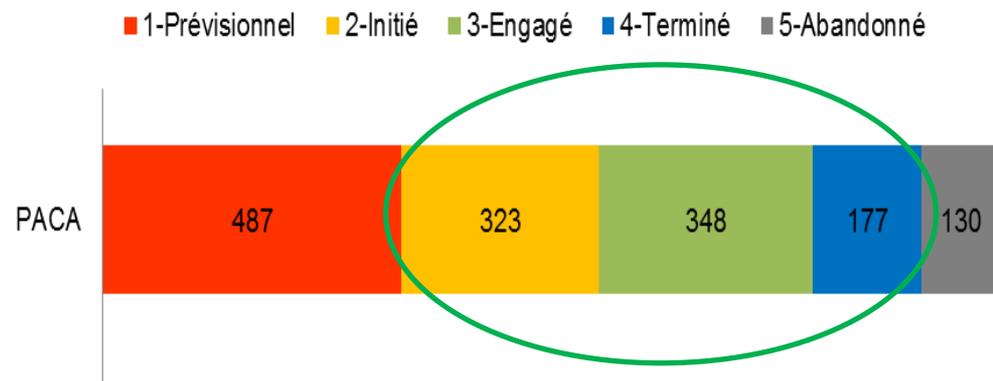


# Zooms territoriaux

## Bilan à mi parcours

### Globalement, un avancement du PAOT à mi-parcours satisfaisant

- **12%** des actions sont terminées
- **45%** sont engagées ou initiées
- **33%** sont encore prévisionnelles



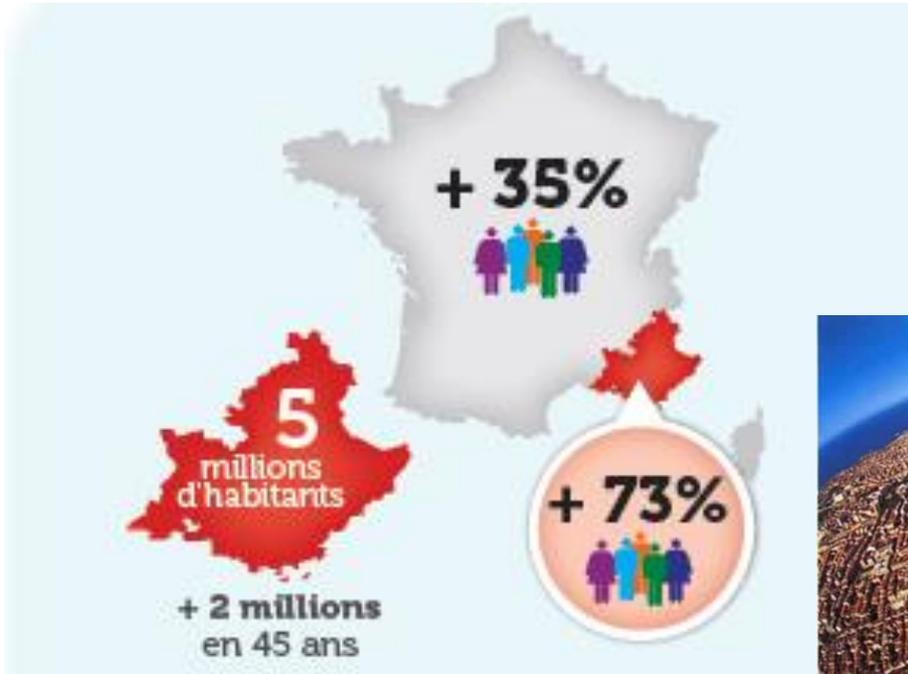
**Prélèvements, pollutions urbaines et industrielles, substances, morphologie** avancent normalement

Un bon démarrage à confirmer pour la 2ème partie du PdM pour **la continuité**



# Zooms sur 2 thématiques majeures de PACA

---



1<sup>ère</sup>  
destination  
touristique de  
France

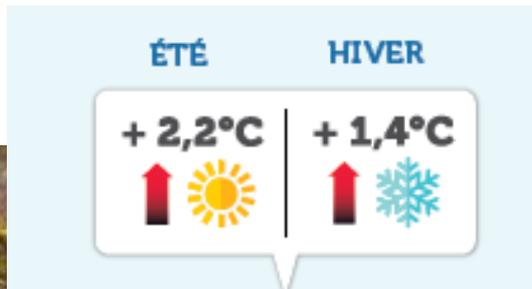
70% de la  
population  
régionale réside  
sur la frange  
littorale (25km)

Une région attractive en fort développement

La région PACA, hot spot du changement climatique

Un climat aux extrêmes qui s'accroît

### Augmentation des températures



Côte d'Azur : inondations meurtrières



Épisodes de pluies méditerranéennes intenses et plus fréquentes

## Quelques opérations emblématiques



### Valorisation énergétique des boues de la station d'épuration de Fréjus Reyran

Construction d'une unité de digestion des boues d'un volume de 4000m<sup>3</sup> et d'une unité de traitement du biogaz produit pour injection dans le réseau GRDF

Volume de gaz annuel produit : **930 000 Nm<sup>3</sup>/an de biogaz**

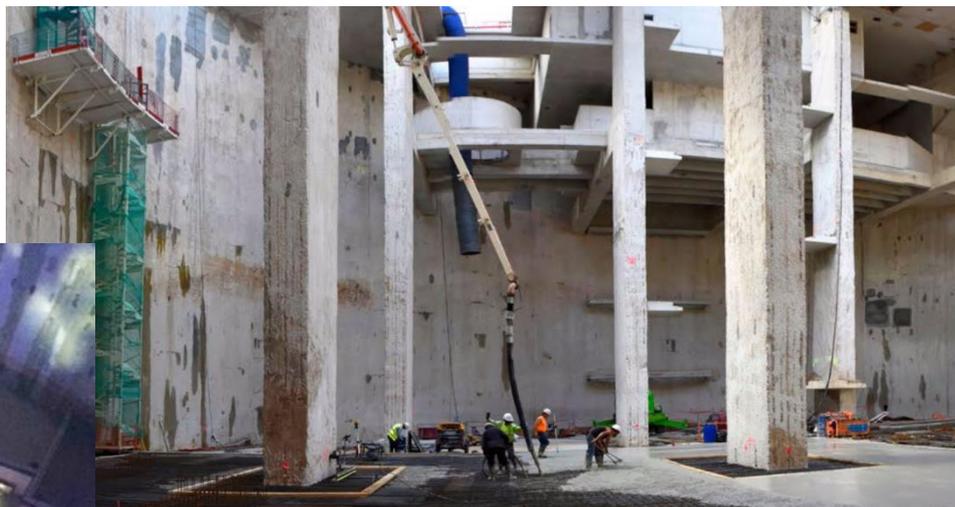
**Maîtrise d'ouvrage CMESE**

Coût de l'investissement **7,3 M€** Aide agence de l'eau : **1,9 M€**

### Travaux de désimperméabilisation du tram d'Avignon

Mise en place sur 5 km d'une nouvelle génération de plateforme perméable faite de dalles végétalisées qui permettent la déconnexion des eaux pluviales du réseau unitaire et leur infiltration sur l'emprise du TRAM.





## Le Bassin GANAY, une cathédrale souterraine

Bassin de rétention enterré de 50 000 m<sup>3</sup> (56m de diamètre et de 30m de profondeur,) situé à côté du stade Vélodrome et de la station d'épuration de Marseille.

Il permet de capter les eaux usées du réseau unitaire de Marseille lors des épisodes pluviaux, de réduire les déversements à la mer et de rétablir la conformité du système d'assainissement de Marseille

Maitrise d'ouvrage SERAMM

Cout : 53 M€

Aide agence de l'eau : 21,6 M€

## Ce que prévoit le 11<sup>ème</sup> programme

### Améliorer la collecte des eaux usées et réduire les pollutions par temps de pluie

- Travaux sur les réseaux par temps sec et par temps de pluie identifiés comme prioritaires dans le PDM
- **Jusqu'à 50%**
- Travaux de mise en conformité des réseaux (arrêté juillet 2015)
- **jusqu'à 30%**

### Accompagner la déconnexion des eaux pluviales pour infiltration ou réutilisation :

#### la désimperméabilisation

- Pas d'aide à l'augmentation de capacité des STEU pour traiter de l'eau de pluie
- **jusqu'à 50%**



Eaux pluviales

OSONS  
DÉSIMPÉRMEABILISER  
LES SOLS !



# Lutter contre les pollutions domestiques

Ce que prévoit le 11<sup>ème</sup> programme

## Innovier dans les stations de traitement des eaux usées

- REUT : **jusqu'à 50%**
- Énergie : **avance remboursable jusqu'à 50%**
- Valorisation matière : **jusqu'à 50%**
- Filière de valorisation des boues : **jusqu'à 30%**
- Recherche & Développement : **jusqu'à 50%**



En complément, en matière de lutte contre les pollutions domestiques :

- Maintien d'aides pour les stations « points noirs » pour les milieux identifiées par le PDM : **jusqu'à 50%**
- Poursuite de l'attribution des primes épuratoires **(330 M€)**

# Lutter contre les pollutions domestiques

Ce que prévoit le 11<sup>ème</sup> programme

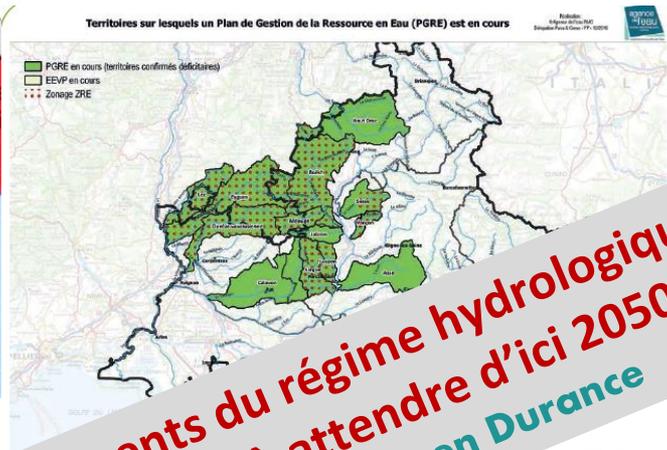
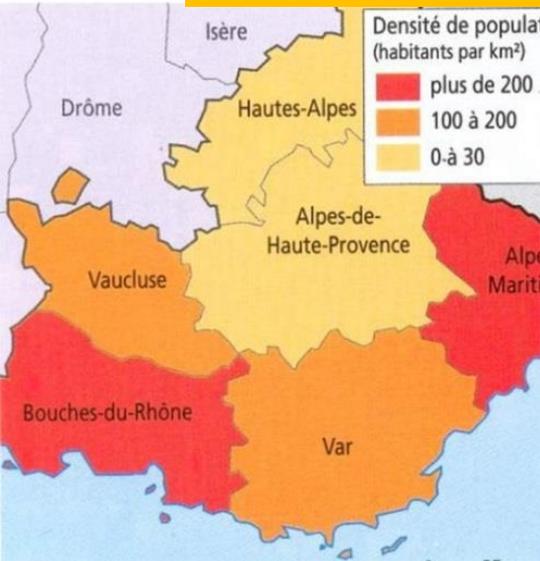
## 3 critères de gestion durable des services pour les **travaux assainissement** et **eau potable**

- ✓ Prix minimum : 1 €/m<sup>3</sup> HT et hors redevances (base 120m<sup>3</sup>) pour l'assainissement collectif d'une part, et pour l'eau potable d'autre part
- ✓ ICGP minimum (Indice de Connaissance et de Gestion Patrimoniale)

ICGP	2019-2020	2021-2022	2023-2024
Assainissement	15	30	60
Eau potable	60		

- ✓ Remplissage de SISPEA

### Une population concentrée sur la frange littorale



**Des changements du régime hydrologique des cours d'eau à attendre d'ici 2050**  
 - 20% sur les débits en Durance

certains en eau situés  
 en territoires ruraux

**Prélèvements totaux 2,6 milliards de m³/an sur les territoires ruraux hors hydroélectricité (AEP, industrie, irrigation, neige artificielle)**



**Une responsabilité forte en terme de non dégradation**

## Quelques opérations emblématiques

### Un programme d'économie d'eau à Digne (04)

La ville de Digne a réalisé un programme de travaux d'économie d'eau (recherche de fuites, renouvellement de réseaux, compteurs, mise en circuit fermé des fontaines..) permettant d'économiser 1,3 Mm<sup>3</sup>/an et d'obtenir un rendement de réseaux de 71% (au lieu de 50%)

#### Maitrise d'ouvrage Digne

cout : **4,4M€**

aide agence de l'eau : **2,2M€**



### La station d'épuration de La Motte en Champsaur (05)

La commune a inauguré en 2017 une station d'épuration avec filtres plantés de roseaux, d'une capacité de 350 EH, financée dans le cadre du contrat de rivière Drac Amont

**Maitrise d'ouvrage CLEDA**

Cout : **365 000 €**

Aide agence de l'eau : **109 000 € aides classiques**

**73 000 € au titre de la SUR**

**Montant des aides de l'agence consacré à la Solidarité Urbain/Rural**

**au 10<sup>ème</sup> programme = 68 M€**

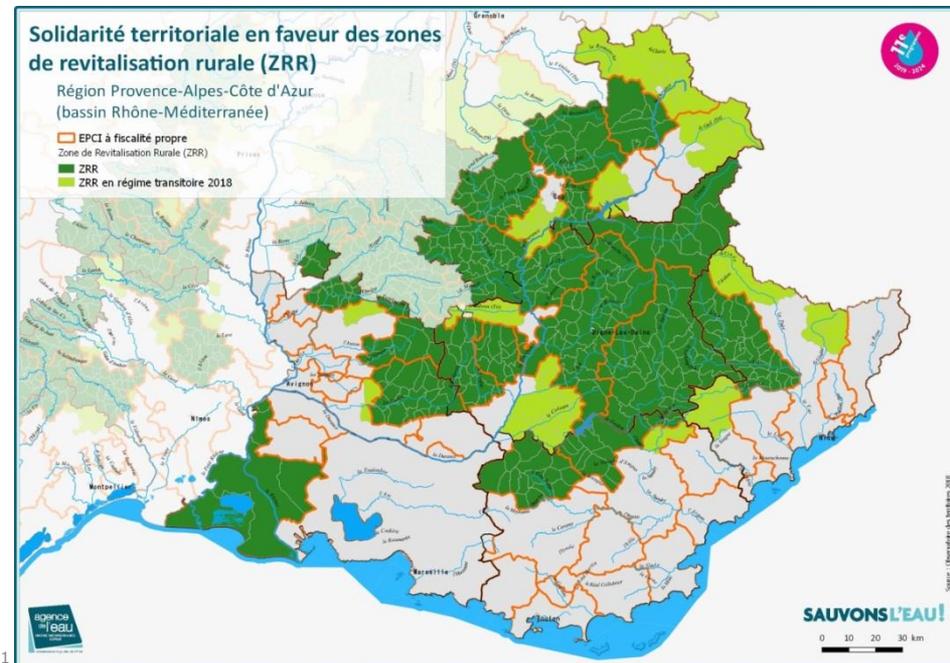
**Poursuivre dans les ZRR un dispositif très volontariste de rattrapage structurel au titre de la solidarité des territoires**

**Objectif 2024 contractualisation avec 75% des EPCI en ZRR**

**250M€** dédiés à la solidarité territoriale, dont 110 M€ pour l'assainissement et 140 M€ pour l'eau potable

Des aides avec une éligibilité large pour les systèmes d'eau potable et d'assainissement en ZRR (2018), prioritairement dans un cadre contractuel avec les EPCI-FP

**Jusqu'à 70% d'aides pour les actions prioritaires**



### **Poursuivre dans les ZRR un dispositif très volontariste de rattrapage structurel au titre de la solidarité des territoires**

Opérations éligibles

- **Pour l'assainissement :**

- Réseaux : mise en séparatif, désimperméabilisation, réduction d'eau claire parasite, réhabilitation, renouvellement
- Poste de relèvement
- Stations non-conformes (équip. et perf.), y compris filière boue
- Auto surveillance

- **Pour l'eau potable :**

- Protection de la ressource : travaux DUP (hors ANC et décharge), acquisitions foncières et indemnisation des servitudes (hors procédure), réfection / amélioration des ouvrages de prélèvement
- Sécurisation de la distribution et remise à niveau des ouvrages : mise en conformité (hors création UPEP complète), renouvellement de réseaux, etc.

## Ce que prévoit le 11<sup>ème</sup> programme

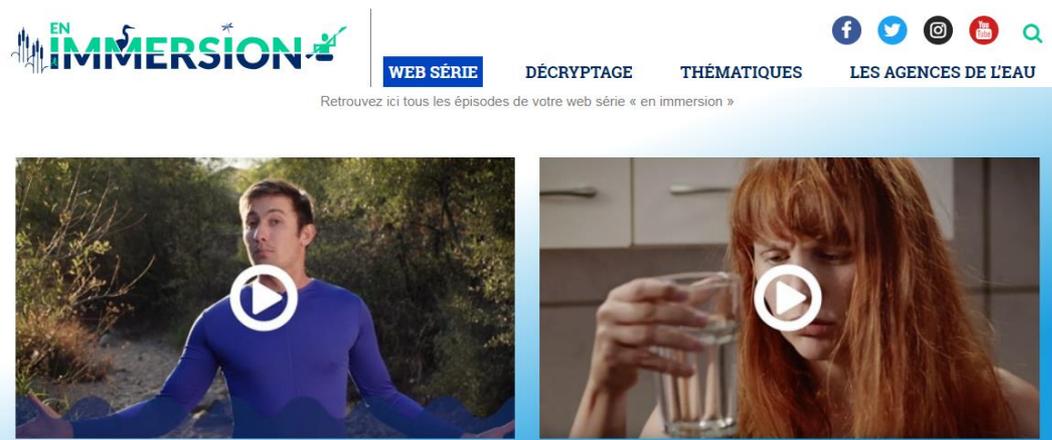
### **Promouvoir et favoriser la gestion durable des services publics d'eau et d'assainissement dans le cadre de leur restructuration à l'échelle de gestion supra-communale**

- Accompagnement de la nouvelle structuration des services, études de structuration et de transfert de compétence
  - ❖ **Jusqu'à 50% d'aides**
- Optimisation des pratiques pour un service durable et performant, basé sur une maîtrise incrémentée de la connaissance du patrimoine (niveaux de gestion durable) : études, outils, équipements
  - ❖ **Jusqu'à 50% d'aides**
- **Hors ZRR et dans le cadre d'un contrat**, aides exceptionnelles pour des travaux inscrits dans le plan pluriannuel d'investissement et non financés par ailleurs
  - ❖ **Jusqu'à 30% d'aides** (dans la limite de 10% de l'engagement agence dans le contrat sur le petit cycle)



# Echanges avec la salle

# Campagne de communication grand public « En Immersion »



1 web-série +  
1 plateforme de  
contenus pour  
informer sur les  
actions et les résultats  
des politiques de l'eau

2 ans – 20 épisodes

Rendez-vous sur  
[enimmersion-eau.fr](http://enimmersion-eau.fr)

## LES THÉMATIQUES



Déjà + d'1 millions de personnes touchées sur les réseaux sociaux



# Conclusion



## Espaces d'information thématiques de l'après-midi (14h-16h)

- 5 espaces d'information sur le 11<sup>ème</sup> programme à disposition :
  - Lutter contre les pollutions domestiques et industrielles, gestion durable des services d'eau et d'assainissement et solidarité territoriale
  - Economiser et mieux partager la ressource
  - Reconquérir la biodiversité et les milieux aquatiques
  - Lutter contre les pollutions agricoles et préserver les ressources pour l'eau potable
  - Préservation et restauration du milieu marin
- Des agents présents sur chaque espace pour répondre à vos questions sur les modalités d'aides du 11<sup>ème</sup> programme

